

Rapport Annuel

2015 - 2016



Un organi

l'Ontari

Produit par la :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
Canada M5C 1J3

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie, ses programmes et ses publications, prière de consulter heritagetrust.on.ca.

Téléphone: 416 325-5032

Télécopieur: 416 314-0744

Courriel: marketing@heritagetrust.on.ca



fiduciedupatrimoineontarien | theatreselginwintergarden



PatrimoineON

Conservez notre passé. Façonnez notre avenir.

Donnez dès aujourd'hui à www.heritagetrust.on.ca/dons.

La Fiducie du patrimoine ontarien est un organisme du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario.

© Fiducie du patrimoine ontarien, 2016

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2016

Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, à moins d'indication contraire



Plimprimé à l'aide d'encre végétales sur du papier recyclé exempt d'acide et de chlore. Aidez-nous à protéger l'environnement en faisant circuler ou en recyclant cette publication.

ISSN 1916 – 369X (Version imprimée)

ISSN 1916 – 3703 (Online)

ISSN 1916 – 3711 (En ligne)

ISBN 0-7794-5434-0

11-16-300 E&OE

En page couverture :

La Semaine du patrimoine de 2015 a mis le patrimoine sportif de l'Ontario à l'honneur. Photo : Davis Lee.

Page couverture intérieure :

Le Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden durant le Festival international du film de Toronto de 2015.



Un organi

l'Ontari

Table des matières

Le travail de la Fiducie	2
Conseil d'administration	3
Message du président et de la directrice générale	4
Faits saillants de 2015-2016	5
En chiffres	10
Donateurs et partenaires	12
Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2015	17
Rapport du vérificateur et états financiers	18
Responsabilités de la direction en matière de rapports financiers	19



Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes et les activités de la Fiducie du patrimoine ontarien, allez à heritagetrust.on.ca

Le travail de la Fiducie

Mandat

La Fiducie du patrimoine ontarien est l'organisme de mise en valeur du patrimoine de la province. Il lui incombe légalement d'identifier, de préserver, de protéger et de promouvoir le patrimoine architectural, culturel et naturel de toute la province. La Fiducie a aussi la responsabilité de conserver le patrimoine culturel et naturel ayant un intérêt provincial, d'interpréter l'histoire de l'Ontario, de sensibiliser les Ontariennes et les Ontariens à l'importance de ce patrimoine pour notre société et de célébrer la diversité de la province. La Fiducie s'efforce de faire valoir le patrimoine de la province de l'Ontario de façon à ce qu'il fasse partie intégrante de la vie des Ontariennes et Ontariens. De plus, elle fournit des services à la population, notamment

- assurer les fonctions de fiduciaire et d'intendant du patrimoine au bénéfice de la population de l'Ontario;
- être un centre d'excellence en matière de prestation de services au gouvernement et aux collectivités;
- soutenir activement la protection du patrimoine et fournir des conseils en la matière;
- être un centre d'information et d'éducation sur le patrimoine.

Les activités de la Fiducie rayonnent dans les collectivités partout dans la province. Nos programmes de base (biens appartenant à la Fiducie, propriétés protégées par une servitude, Portes ouvertes Ontario, programmes des plaques provinciales et de reconnaissance) atteignent plus de 99 p. 100 des Ontariennes et Ontariens dans 85 p. 100 des municipalités de l'Ontario, et relie divers partenaires, intervenants et membres du public. La Fiducie fait preuve de leadership et d'excellence, de créativité et d'innovation dans la réalisation de telles activités.

La Fiducie a établi des priorités stratégiques pour 2015-2016, soit :

- encourager la participation des jeunes ainsi que de divers autres publics;
- collaborer avec les collectivités et renforcer leur capacité de conservation;
- proposer des solutions en matière de conservation pour les biens patrimoniaux ayant un intérêt provincial;
- accentuer la visibilité de la Fiducie en la positionnant comme chef de file dans le domaine de la conservation;
- innover et utiliser les nouvelles technologies de manière créative;
- renforcer et stabiliser les différentes ressources humaines et financières de l'organisme.

Conseil d'administration 2015-2016



Fouilles du dépôt de glace de 1819, maison Macdonell-Williamson, Pointe-Fortune.

Les membres du conseil d'administration sont nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil. Voici les membres qui ont fait partie du conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien durant l'exercice 2015-2016 :

Thomas H.B. Symons, président (Peterborough)

3 février 2006 au 4 mars 2016

Président du 5 mars 2010 au 4 mars 2016

5 mars 2016 au 4 mars 2017

Harvey Andrew McCue, vice-président (Ottawa)

24 septembre 2009 au 4 mars 2012

Vice-président du 22 mars 2012 au 4 mars 2015

Vice-président du 5 mars 2015 au 4 mars 2018

James (Jim) Brownell (Long Sault)

25 août 2015 au 4 mars 2018

Robert Gordon (Toronto)

12 août 2009 au 4 mars 2015

5 mars 2015 au 4 mars 2018

Melanie Hare (Toronto)

18 novembre 2009 au 4 mars 2015

3 juin 2015 au 3 mars 2018

Frederic (Eric) L.R. Jackman (Toronto)

15 avril 2015 au 14 avril 2018

George Thomas Kapelos (Toronto)

12 août 2015 au 4 mars 2018

Helen A. MacLeod (L'Original)

17 septembre 2004 au 4 mars 2015

5 mars 2015 au 4 mars 2016

5 mars 2016 au 4 mars 2017

Donald Pearson (London)

12 août 2009 au 4 mars 2015

5 mars 2015 au 4 mars 2018

Jean Yves Pelletier (Ottawa)

17 juin 2015 au 4 mars 2018

Nathan Tidridge (Waterdown)

30 septembre 2015 au 3 mars 2018

Maria Topalovich (Toronto)

24 septembre 2009 au 4 mars 2015

5 mars 2015 au 4 mars 2016

5 mars 2016 au 4 mars 2017

Peter Rogers (Toronto)

24 février 2016 au 23 février 2019

Message

du président et de la directrice générale

Le rôle de la Fiducie du patrimoine ontarien dans la conservation d'un patrimoine riche et varié est de plus en plus important alors que l'Ontario continue de croître, de s'épanouir et de se diversifier. La conservation et la préservation sont au cœur du mandat de la Fiducie, un mandat qui la transporte dans toutes les régions de la province, tant dans les petites que les grandes collectivités. Qu'il s'agisse de protéger un paysage de l'environnement naturel, de dévoiler une plaque provinciale ou de restaurer un édifice patrimonial, notre travail touche presque chaque collectivité en Ontario.

En rétrospective, nous sommes très fiers de ce que nous avons accompli en 2015-2016. De concert avec nos partenaires dans chacune des régions de la province, nous avons connu une année record pour le programme Portes ouvertes Ontario, avons élargi la portée du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy pour y inclure un volet de mentorat, avons dévoilé cinq nouvelles plaques provinciales, avons rendu hommage à des centaines de jeunes pour leurs contributions à la conservation du patrimoine et avons tenu notre premier Symposium sur le patrimoine culturel.

En 2015-2016, la province a accueilli des athlètes de partout dans le monde dans la foulée des Jeux panaméricains et parapanaméricains. La Fiducie a pris part aux célébrations, saisissant l'occasion offerte de faire découvrir l'histoire du sport en Ontario et d'en honorer les acteurs tout au long de 2015.

En partenariat avec l'Université Queen's et le Museum of Health Care, la Fiducie a orchestré la Semaine du patrimoine à Kingston – un événement qui a mobilisé des jeunes et mis en relief l'héritage de l'Ontario dans les domaines des sciences médicales et de l'innovation et lancé notre thème pour 2016. L'année 2015-2016 a aussi été marquée par nos efforts de communication auprès de la population par l'offre de programmes et la tenue d'événements spéciaux, la transmission des récits de l'Ontario et la conservation de notre patrimoine culturel et naturel. Tout en célébrant les réalisations à notre actif en 2015-2016, nous avons hâte de nous atteler aux projets qui nous attendent au cours du prochain exercice.

Nous vous invitons à examiner les faits saillants décrits dans les pages qui suivent pour en apprendre davantage sur le rôle de la Fiducie dans la préservation du patrimoine de l'Ontario. Grâce à l'appui d'une équipe dévouée de professionnels du domaine du patrimoine, des membres du conseil d'administration ainsi que de bénévoles et partenaires locaux, la Fiducie demeure un centre d'excellence et d'expertise pour la population ontarienne.



Tom Symons

Thomas H.B. Symons,
président



Beth Hanna

Beth Hanna,
directrice générale

Faits saillants de 2015-2016



La Semaine du patrimoine de 2016, Kingston.

La Fiducie a célébré la Semaine du patrimoine 2016 par la tenue d'un événement fort populaire à Kingston, en partenariat avec l'Université Queen's et le Museum of Health Care (musée des soins de santé). L'événement a souligné les réalisations de l'Ontario dans les domaines des sciences médicales et de l'innovation.

L'exercice 2015-2016 a été à la fois exaltant et gratifiant pour la Fiducie du patrimoine ontarien. En tant que fiduciaire et intendant du patrimoine au bénéfice de la population de l'Ontario, la Fiducie a protégé, conservé et géré 460 biens du patrimoine naturel et culturel, y compris 7 052 hectares de terres écologiquement fragiles dans l'ensemble de la province. Nous avons aussi eu la chance de célébrer cette année : des centaines de bénévoles ont vu leurs contributions aux activités patrimoniales communautaires récompensées. La Fiducie, sur le plan organisationnel, a le mandat d'identifier, de protéger, de renouveler et de promouvoir le patrimoine culturel et naturel diversifié de l'Ontario au bénéfice des générations actuelles et à venir. Nous sommes fiers d'attirer l'attention sur quelques-uns des faits saillants de 2015-2016.

La Fiducie se voue à l'histoire de l'Ontario, à laquelle elle donne vie et qu'elle raconte sous différentes perspectives captivantes. Au cours de l'année qui vient de s'écouler, nous avons mis l'accent sur la longue et riche histoire du sport de notre province. L'édition 2015 de la Semaine du patrimoine de la Fiducie au Maple Leaf Gardens a préparé le terrain pour 2015-2016. Nous en avons alors profité pour explorer les traditions, les innovations et les héros qui ont marqué le sport en Ontario, en faisant ressortir toute la diversité de cette dimension. Le thème qui a servi de fil conducteur en 2015 –

Jouer. Persévérer. Inspirer. Le patrimoine sportif de l'Ontario – était présent dans l'éventail d'activités, d'expositions et de programmes présentés tout au long de l'année.

Chaque année, Portes ouvertes Ontario attire des foules impressionnantes dans tout l'Ontario. D'avril à octobre, des collectivités disséminées dans la province offrent au public un rare accès à des centaines d'édifices historiques, à des lieux de culte, à des musées, à des résidences privées, à des zones industrielles, à des bâtiments verts, à des jardins patrimoniaux et à d'autres sites intéressants. Portes ouvertes Ontario 2015 a permis d'explorer les traditions, les innovations et les grandes figures sportives de l'Ontario. Des collectivités de toutes les régions ontariennes ont célébré leur patrimoine sportif en ouvrant les portes de leurs centres communautaires, terrains de sport, temples de la renommée et arénas. Le programme Portes ouvertes a connu une année record en 2015 : il a attiré presque un demi-million de visiteurs à 49 événements dans 102 municipalités et 192 collectivités dans l'ensemble de l'Ontario. Depuis le lancement du programme en 2002, on a enregistré 6 millions de visites dans plus de 15 000 lieux

fascinants. Les participants aux événements de Portes ouvertes Ontario dépensent plus de 5 millions de dollars par année, au profit des économies locales.

Par l'intermédiaire de nos programmes de reconnaissance, les Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien et Jeunes leaders du patrimoine, la Fiducie a rendu hommage à 342 jeunes pour leurs contributions bénévoles remarquables dans l'identification, la préservation, la protection et la promotion du patrimoine de l'Ontario.

Collaborer

Le travail de la Fiducie ne saurait être accompli sans le soutien de nombreux partenaires et groupes bénévoles. La Fiducie travaille avec divers partenaires, notamment des administrations publiques, des conseils des Premières Nations et de Métis, des offices de protection de la nature,

des fiducies foncières, des organismes de mise en valeur du patrimoine et des propriétaires de terres privées pour veiller à l'intendance de ses terrains et servitudes, tout en favorisant l'engagement et une participation active à l'échelle locale.

Parmi nos projets fondés sur des partenariats figure le Programme des artistes en résidence Doris McCarthy au « Paradis d'une folle », une propriété à flanc de roche surplombant les majestueuses falaises de Scarborough. En 2015-2016, les artistes de premier plan accueillis comprenaient la peintre Kate Wilson, la musicienne et compositrice en musique chorale Lydia Adams, l'auteure de livres pour enfants Jan Coates, l'auteur et poète Gerald Hill, l'artiste visuelle Winnie Truong et l'auteur de livres pour enfants Kathy Stinson. Le programme que soutient la Fondation RBC a vu sa portée être élargie cette année avec l'inclusion d'un volet de mentorat. En tant que mentors, les artistes-résidents aident des artistes qui débutent en leur apportant des critiques constructives relativement aux techniques et procédés, des conseils pour leur orientation professionnelle et d'autres avis utiles à leur carrière.

Mobiliser

La Fiducie redonne vie à de vastes et complexes pans de l'histoire de l'Ontario en favorisant la participation de publics nouveaux et actuels à nos événements, programmes et activités. Inciter les Ontariennes et les Ontariens à découvrir activement le patrimoine de notre province compte parmi nos principales priorités. Plus de 99 p. 100 des Ontariennes et Ontariens ont accès aux programmes et services de la Fiducie. Nous exerçons nos activités dans 85 p. 100 des municipalités.

À la Fiducie, la mobilisation de nos publics passe notamment par l'offre de programmes adaptés. Chaque année, la Fiducie met en œuvre des programmes conçus pour faire participer les jeunes ainsi que leurs familles. Dans notre camp d'archéologie au Musée Spadina, les enfants ont appris à mettre au jour, à analyser et à consigner des artefacts, en plus de vivre l'expérience de véritables fouilles. Les programmes offerts à la Place Fulford et au Musée Homewood étaient axés sur la participation des jeunes à des activités, bricolages et jeux les amenant à découvrir le riche passé de l'Ontario et à s'instruire au sujet d'événements historiques marquants. Le site historique de la Case de l'oncle Tom à Dresden a été l'hôte des célébrations annuelles du Jour de l'émancipation et a tenu un atelier destiné aux éducateurs sur l'histoire des Noirs en vue de l'intégration d'un programme d'études plus inclusif à leurs cours.



Babarinde Williams se produisant lors du Jour de l'émancipation au site historique de la case de l'oncle Tom, à Dresden.



Commémoration en l'honneur du chef Francis Pegahmagabow, le 20 juin 2015.

La Fiducie a aussi réalisé des expositions qui mettaient en valeur le patrimoine sportif de l'Ontario – une exposition en ligne approfondie et une exposition spéciale sur les contributions d'athlètes noirs, à visiter au site historique de la Case de l'oncle Tom.

La Fiducie a pris part à l'édition 2015 du programme Passeport plaisirs de l'Ontario, en collaboration avec la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique. Elle a ainsi fourni un accès à cinq de nos sites historiques et musées. De concert avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne, elle a proposé le Laissez-passer culturel, qui permet à de nouveaux citoyens canadiens d'accéder à des sites de la Fiducie et de créer des liens significatifs avec le patrimoine ontarien.

Commémorer

Poursuivant sur la lancée de nos efforts afin de raconter et de rappeler à la mémoire les récits de l'Ontario, la Fiducie a dévoilé plusieurs plaques provinciales en 2015-2016, avec l'aide et l'appui de collectivités et d'organismes aux quatre coins de la province.

- En juin, la Fiducie a révélé une plaque honorant un héros de la Première Guerre mondiale et un dirigeant autochtone, le chef Francis Pegahmagabow à Parry Island, en partenariat avec la Première Nation de Wasauksing.
- Travaillant en collaboration avec la St. Alphonsus Roman Catholic Church et la Windsor Emancipation Celebration Corporation, la Fiducie a procédé au dévoilement d'une plaque en août pour commémorer la mission catholique noire de Windsor, la première de confession catholique romaine à œuvrer auprès des Noirs du Canada.
- Également en août, nous avons fait équipe avec la Dispro Owners Association à l'occasion du dévoilement d'une plaque à Port Carling sur l'invention du bateau à hélice escamotable, un jalon spécial dans l'histoire de la navigation de plaisance nord-américaine.
- En septembre, avec le soutien de la Ville de Tecumseh, la Fiducie a dévoilé une plaque commémorant l'établissement de Noirs dans le secteur du chemin Banwell, fondé dans les années 1830 par des familles noires qui fuyaient l'esclavage.

- En octobre, une plaque provinciale a été dévoilée à Honfleur, en France, pour souligner le 400^e anniversaire de la présence française en Ontario. Cette plaque retrace l'histoire du premier voyage de Samuel de Champlain, en 1615, dans ce qui constitue aujourd'hui l'Ontario. Elle a été dévoilée au parc Champlain – le point de départ de Champlain en 1615 – par l'honorable Madeleine Meilleur, ministre déléguée aux Affaires francophones de l'Ontario, et par Michel Lamarre, maire de Honfleur.

Conserver

Conformément au mandat qui lui a été confié, la Fiducie a exercé des activités de conservation et d'intendance qui tiennent compte de la diversité des lieux et de la population, et témoignent d'excellence et d'un souci des pratiques exemplaires.

En consultation avec l'équipe de planification de la gestion des badlands de Cheltenham et d'autres partenaires communautaires, la Fiducie a dirigé l'élaboration d'un plan directeur en vue de

protéger la topographie fragile et pittoresque des badlands de Cheltenham à Caledon. Le processus de planification s'est poursuivi tout au long de 2015-2016 et a été ponctué de consultations publiques en octobre et en janvier. D'autres consultations sont prévues en 2016-2017. Le plan directeur traitera des questions touchant la sécurité publique, l'érosion, la conservation et l'intendance qui ont été relevées en ce qui a trait à ce site appartenant à la Fiducie.

En 2015-2016, la Fiducie a entrepris neuf projets d'immobilisations dans six sites, pour un coût total de plus de 1,7 million de dollars. En faisaient partie des projets de préservation, de restauration et de réhabilitation à l'appui des efforts de conservation et d'interprétation, et favorisant l'utilisation continue de nos biens. Mentionnons quelques faits saillants :

- Le tapis dans les halls en cascade, le hall de la rue Yonge et le salon Elgin du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden, un lieu historique national à Toronto, a été remplacé. Au cours des travaux alors menés, une partie du plancher de terrazzo et de tuile d'origine, datant de 1913, a



Le théâtre Winter Garden.

été découverte au bar du hall de la rue Yonge. Elle a été restaurée depuis. De plus, les faux-finis fixés aux murs du hall de l'ascenseur de la rue Yonge et les parties inférieures du grand escalier ont été restaurés. Les services d'un expert-conseil ont été retenus pour préparer des plans et devis en vue de travaux majeurs visant le remplacement de la toiture. La première phase du rejointoiement en maçonnerie au niveau du toit du Centre des salles de théâtre a aussi été menée à bien.

- Le remplacement complet du revêtement d'étanchéité du toit de haut et de moyen niveaux au Centre du patrimoine ontarien, un site historique national à Toronto, ainsi que l'installation d'un nouveau système de clignotement dans l'ensemble de l'édifice ont été effectués. Par ailleurs, grâce à une contribution de 100 000 \$ de Parcs Canada, dans le cadre d'un programme de partage des frais pour les sites historiques nationaux, certaines fenêtres

ont été restaurées pour redevenir entièrement fonctionnelles, ce qui a accru la capacité de ventilation naturelle.

- À la Maison George Brown, un lieu historique national à Toronto, cinq appareils de traitement de l'air arrivés au terme de leur durée de vie utile ont été remplacés. Les travaux ont été réalisés en même temps que le remplacement du revêtement d'étanchéité des zones de toit plat.
- À la Place Fulford à Brockville, un lieu historique national, la terrasse ouest de la véranda a été rebâtie, alors que les deux escaliers sud et l'escalier ouest ont été réparés et repeints.
- Pour assurer l'hébergement sécuritaire des locataires et s'adapter à une utilisation accrue par le public, des réparations ont été faites au toit et à la véranda en bois de la principale demeure au domaine Ashbridge et du 54, avenue Woodfield à Toronto.
- En vue de futurs travaux à la ferme Scotsdale, un ingénieur en environnement est intervenu pour que soient réparées les finitions intérieures au niveau du sous-sol de la principale maison de ferme.



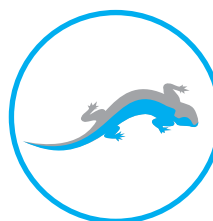
En novembre 2015, la Fiducie du patrimoine ontarien a tenu un symposium d'une journée sur le patrimoine culturel dans le but d'encourager une discussion sur la Stratégie ontarienne pour la culture et d'inspirer des collaborations à cette initiative. Les participants comprenaient plus d'une centaine de chefs de file, collègues, professionnels et gens de réflexion de différents domaines dans le secteur, y compris la planification du patrimoine municipal, les musées et les archives, l'éducation et la recherche, l'architecture et l'aménagement urbain, les médias, l'archéologie et la restauration physique. Un rapport mettant en évidence les idées et les pratiques exemplaires explorées au cours du symposium a été remis au ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport afin d'éclairer l'élaboration de la Stratégie ontarienne pour la culture.

En chiffres

Coup d'œil sur les réalisations de la Fiducie



460 ressources et
biens patrimoniaux
protégés



61 espèces en
péril de l'Ontario
protégées

La conservation et
l'intendance de

190

biens ayant un
intérêt provincial
dans **56**
municipalités

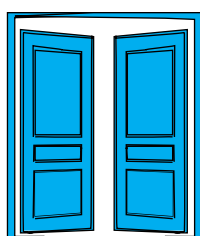


925 189
artefacts
archéologiques et de
25 000 artefacts
culturels gérés et
interprétés



1 269
plaques
provinciales
dévoilées

269 propriétés
grâce à des
servitudes
protégées



49
événements
Portes ouvertes
Ontario en 2015



\$5 million
de dollars générés par les
visiteurs de Portes ouvertes
Ontario chaque année



492 943
visiteurs aux sites de
Portes ouvertes Ontario
2015 dans **192**
collectivités



15 410

jeunes ayant participé
aux programmes
conçus pour eux
par la Fiducie

51 816



heures de bénévolat
dans les sites et
événements de la
Fiducie



797 413

participants dans les
sites et aux programmes
de la Fiducie



168 994

visiteurs au Centre des
salles de théâtre Elgin et
Winter Garden

250

documents réglementaires
ajouter au registre tenu
aux fins de la Loi sur le
patrimoine de l'Ontario



95

le pourcentage du
registre établi aux
fins de la Loi sur le
patrimoine de l'Ontario
qui est achevé



418 644

visites du site Web



472

personnes reconnues
pour des contributions
remarquables à la conservation
du patrimoine

L'obtention de

54%

de notre
budget au
moyen de
subventions et de
dons



31%

une hausse
des abonnés
et amis dans toutes les
plateformes des médias
sociaux



Donateurs et partenaires

Jalons en matière de financement

Les partenariats sont essentiels au succès continu de la Fiducie. Chaque année, la Fiducie tire plus de la moitié de son budget de fonctionnement du soutien que lui apportent des partenaires communautaires et gouvernementaux, des commanditaires du secteur privé, des fondations et des donateurs individuels. Ce soutien, auquel s'ajoutent les contributions généreuses de nos partenaires subventionnaires ainsi que de donateurs de propriétés et de collections, permet à la Fiducie de poursuivre son important travail dans la conservation du patrimoine culturel et naturel de l'Ontario au bénéfice des Ontariennes et Ontariens.

Grâce au concours de donateurs et de partenaires, la Fiducie a pu entreprendre d'importants projets en 2015-2016, dont :

- le Programme des artistes en résidence Doris McCarthy, qui bénéficie du soutien de la Fondation RBC – un programme mis en œuvre dans un magnifique lieu près des falaises de Scarborough connu sous le nom de « Paradis d'une folle », qui offre à tous les types d'artistes une retraite où habiter, travailler et créer, en plus de comporter un volet de mentorat pour les artistes émergents ou plus jeunes;
- les célébrations du Jour de l'émancipation au site historique de la Case de l'oncle Tom, à Dresden, qui continue de bénéficier de l'appui de la Fondation RBC;
- la reconnaissance des réalisations des jeunes dans le domaine du patrimoine, par l'intermédiaire des Prix du lieutenant gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien et le programme Jeunes leaders du patrimoine, que soutiennent la Great West, compagnie d'assurance vie, London Life, compagnie d'assurance vie, et Canada Vie. La Great West, compagnie d'assurance vie, apporte aussi son appui à la stratégie Jeunesse de la Fiducie du patrimoine ontarien. En 2015, 342 jeunes ont été honorés pour leurs contributions à la conservation du patrimoine de l'Ontario dans le cadre du programme Jeunes leaders du patrimoine;
- Portes ouvertes Ontario 2015, qui a connu une autre année couronnée de succès avec 492 943 visites dans différents sites dans l'ensemble de la province. Ce programme populaire est soutenu par le Programme de partenariat pour le marketing des événements de la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique. Le ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport l'a aussi appuyé dans le cadre des célébrations des Jeux panaméricains et parapanaméricains.

La Fiducie du patrimoine ontarien remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont consacré du temps et des efforts, ou lui ont versé des dons, cette année.

Le « Paradis d'une folle », Toronto (Scarborough Bluffs). Photo : Toni Hafkenscheid



Liste des donateurs et des partenaires

Voici la liste des membres présents et passés du conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien, des membres du personnel, des bénévoles, des donateurs, des fondations, des sociétés, des partenaires gouvernementaux et des autres particuliers et organismes qui ont appuyé les importants travaux de la Fiducie en matière de conservation en 2015-2016 :

Particuliers

Isla Adelson, Toronto
Ian Allaby, Toronto
Anne Allengame, Caledon East
E. J. B. Anderson, Toronto
Mary Jane Asselstein, North Bay
Dan Atkinson, Belleville
Linda Atkinson, Toronto
Robert Bagshaw, Ajax
Walter M. et Lisa Balfour Bowen, Toronto
Virginia Bancur, Milton
Brian Beattie, Toronto
Carol Beckmann, Niagara-on-the-Lake
Dawn Bennett, Caledon East
William Boulton, Lansdowne
Beverley et Gerry Boyce, Belleville
Gerard Brender à Brandis, Stratford
Wayne et Purita Bristow, Windsor
Heather Broadbent, Bolton
Glen Brown, North York
Jim K. Brownell, Long Sault
George Bryant, Toronto
William et Zora Buchanan, Toronto
Harriet Bunting Weld, Toronto
Evelyn C. Burns, Essex
John Calvert, Ottawa
Matthew Certosimo, Caledon
Don Collison, Toronto
Bud Colquhoun, Englehart
David Crombie, Toronto
Andrea Cross, Stella
Nancy Cunningham, Parry Sound
Robert et Anita Cunningham, Lions Head
Bryan Davies et Andra Takacs, Toronto

Dianne Domelle, Thornhill
Terry Delves, Toronto
Paul Dempsey, Mississauga
Dianne Domelle, Thornhill
John Ecker, Whitby
Morah Fenning, Toronto
Cynthia Fisher, Goderich
Adam Found, Lindsay
Audrey et Leo Fox, Toronto
Sean C. Fraser, Toronto
Karen Lynn Fydenchuk, Etobicoke
Peter Gastle, Toronto
Janet Gates, Toronto
Timothy Gault, Long Sault
Norma Gibson-MacDonald, Burlington
Barbara Goldring, Toronto
Ivadele Goode, Mississauga
Derek et Suzette Goodhand, Clarksburg
Diane Gower Dent, Hamilton
William N. Greer, Toronto
Marion Anne Hagen, Cobourg
Miriam Elinor Hamilton, Guelph
Anne Hammerschmidt, Windsor
Scott et Ellen Hand, Toronto
Beth Hanna, Toronto
Melanie Hare, Toronto
Barbara Healey, Kingsville
Elizabeth Hearn Milner, Bracebridge
Helen Hedge, Pickering
Vic et Marion Hepburn, Toronto
Florent J. Heroux, New Liskeard
Elinor Hicks, Picton
Kenneth et Joan Higgs, Barrie
Linda Hoad, Ottawa
Robert et Ruth Hughes, Hamilton

Pamela Inglis, Toronto
 Barbara Jackel, Toronto
 Corinne Jessiman, Toronto
 Marilyn Job, Ottawa
 Lois Jolliffe, London
 Gloria Jung, Windsor – en hommage aux Friends of the Court, Windsor
 George T. Kapelos, Toronto
 Karen Kaplan, Toronto
 Brent et Marilyn Kelman, London
 Eleanor Kingston, Sharon
 Ilse Kraemer, Brantford
 Phillis Lamoureux, Nanaimo
 Dennis et Sandra Lane, Toronto
 John B. Lawson, Toronto
 Shirley R. Leeder, Warton
 Eve G. MacDougall, Toronto
 Robert M. MacIntosh, Toronto
 John Mackenzie, Georgetown
 Kenneth A. MacKenzie, Toronto
 Alice E. Mahon, Toronto
 Karim et Nimet Manji, Toronto
 Rick Mason, Ajax
 Suzanne McDonald Aziz, London
 William E. McDowell, Shawville
 W. Darcy McKeough, Blenheim
 Sylvia M. McPhee, Toronto
 Steven Medley, Oshawa
 William O. Menzel, Goderich
 Ian R. Moore, Toronto
 Richard Moorhouse et Jean Simonton, Toronto
 Peter A. Murphy, Brampton
 Jeffrey B. Newton, Toronto
 Pierre Oullette, Kapuskasing
 Jean Palmer et L. Lamonte Palmer, Ottawa
 C. John Parker, Etobicoke
 William E. et F. Ruth Patterson, Toronto
 Donald Pearson, Chatham
 Frank Pope, Nepean
 Jannette M. Porter, Toronto
 Helen Poulis, King City
 Andrew et Valerie Pringle, Toronto
 Jana M. Prock, Toronto
 Anne Redish, Dundas
 William B. Reid, Toronto

Larry W. Richards, Toronto
 Peter H. Richardson, Essex
 William Robbins, Etobicoke
 Peter Ross, Markham
 Anthony Rubin, Toronto
 Richard et Joan Sadleir, Toronto
 Wendy Shearer, Guelph
 Jean A. Sinclair, Etobicoke
 Doris Smith, Sharon
 Rolande Smith, Toronto
 William et Sally Somers, Toronto
 Joyce K. Sowby, Toronto
 Gary Spraakman, Newmarket
 Michael Street, Ancaster
 Ivy Sucee, Peterborough
 Regan Takenaka, Toronto
 Doug Tallon, North York
 Marcia Turner, Port Colborne
 Margaret Jane Turner, Peterborough
 Sheila Walsh, Toronto
 Malcolm Wardman, Cobourg
 Henk J. Wiersma, Kemptville
 G.J.S. Wilde, Sydenham

Entreprises et fondations

10tation Event Catering, Toronto
 Corporation de la Ville de Tecumseh, Tecumseh
 Dispro Owners Association, Waubauskene
 Event Rental Group, Toronto
 Fondation Earl B. Connell, Brockville
 Fondation Jackman, Toronto
 Fondation RBC, Toronto
 Fondation William et Nona Heaslip, Toronto
 Great-West, compagnie d'assurance-vie, London
 INVISTA (Canada) Company, Maitland
 Paroisse catholique romaine St. Alphonsus, Windsor
 Proctor et Gamble Distributing – Usine Brockville, Toronto
 Service de traiteur Marigolds et Onions, North York
 Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, Toronto
 Tillsonburg Historical Society, Tillsonburg
 Toronto Foundation, Toronto
 ... et les donateurs qui souhaitent conserver l'anonymat

La Fiducie tient également à remercier les partenaires suivants de leur soutien:

1-800-Ontario

Archives publiques de l'Ontario

Bénévoles du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden

Bruce Trail Conservancy

Bureau du lieutenant-gouverneur de l'Ontario

Caledon Countryside Alliance

Caledon Hills Bruce Trail Club

Collège Algonquin, campus de Perth

Collège Fleming

Comité consultatif du Programme des artistes en résidence Doris McCarthy

Comité consultatif du site historique de la Case de l'oncle Tom

Comité John Graves Simcoe/chapelle Wolford

Commission de l'escarpement du Niagara

Conservation Halton

Couchiching Conservancy

Enoch Turner Schoolhouse Foundation

Friends of Fulford Place Association

Friends of Macdonell-Williamson House

Friends of Scotsdale

Galerie Doris McCarthy Gallery, sur le campus de l'Université de Toronto à Scarborough

Gouvernement de l'Ontario

Gouvernement du Canada

Jury des Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

Kingston Field Naturalists

Lake of Bays Heritage Foundation

Lake-of-the Woods Historical Society

Ministère de l'Infrastructure de l'Ontario

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, district du Huntsville

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, district North Bay

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, district d'Owen Sound

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, district Parry Sound

Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario

Musée des soins de santé, Kingston

Norfolk Field Naturalists

Office des affaires francophones

Office de protection de la nature de la péninsule du Niagara

Office de protection de la nature de la région de Ganaraska

Office de protection de la nature de la région de Hamilton

Office de protection de la nature de la région de Kawartha

Office de protection de la nature de la région du lac Simcoe

Office de protection de la nature de la rivière Grand

Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Credit

Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi

Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Nottawasaga

Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Rideau

Office de protection de la nature de Toronto et de la région

Office de protection de la nature du cours supérieur de la rivière Thames

Ontario College of Art and Design University

Ontario Society of Artists

Ordre des pharmaciens de l'Ontario

PanAm Centre

Parcs Canada

Perth Senior Craft Fellowship

Première Nation crie de la Moose

Première Nation non cédée des Chippewas de Nawash

Première Nation Wasauksing

Région de Peel

Reverb Litho

Secrétariat du Conseil du Trésor

Société canadienne de peintres en aquarelle

Société d'aménagement de la rivière Nation-Sud

Thunder Bay Field Naturalists

Ville de Caledon

Ville de Hamilton

Ville de Kirkland Lake

Ville de Perth

Ville de Toronto

Ville de Windsor

Université de Toronto

Université Queen's

Université Ryerson

Windsor Emancipation Celebration Corporation

Writers' Union of Canada

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2015

Ensemble des réalisations

John Aikman (Hamilton)
Robert Alexander (Owen Sound)
Craig Campbell (Waterloo)
David Chambers (Bradford West Gwillimbury)
Elizabeth Oliver-Malone (Niagara-on-the-Lake)
Robert Shirley (Melancthon)
Jack Watt (Grimsby)

Réalisations des jeunes – prix individuels/ bourses Jeunes leaders du patrimoine

Carlos Pena (Leamington)
Melanie Pledger (Owen Sound)

Réalisations des jeunes – prix collectifs

Programme Frontline de la brigade jeunesse, Office de protection de la nature de la vallée de la Credit (Mississauga)
Little Spirit Singers (Première nation Wasauksing)
Élèves de 7e année du cours d'histoire de l'école primaire St. Dominic (Oakville)

Excellence en matière de conservation

Andrea Cross et Dry Stone Canada pour le Canadian International Dry Stone Wall Festival (Amherst Island)
Canadian Historical Documentation & Imaging Group (CANADIGM) pour l'exposition Impressions souterraines (London)
Community Waterfront Heritage Centre pour la préservation de l'Owen Sound Marine & Rail Museum (Owen Sound)
Craig Newsome pour la restauration du bâtiment au 123-125, avenue Brant (Brantford)
Amis des portages La Vase pour la restauration de la route des Voyageurs en canot (North Bay)
Josephine Mandamin pour Water Walks (Thunder Bay)
This Hour of Trial and Sorrow: The Great War Letters – recueil de lettres écrites par la famille Leonard, Université de Western Ontario (London)
Leadership communautaire
Métis Nation of Ontario

Lauréats du Prix du lieutenant gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien de 2015. Photo : Ian Cryslar.



Fiducie du patrimoine Ontarien

États financiers

**Au 31 mars
2016**

Responsabilités de la direction en matière de rapports financiers

Les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, et leur contenu incombe à la direction. La préparation d'états financiers nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, particulièrement lorsque la comptabilisation des opérations ne peut être effectuée avec certitude qu'au cours d'une période ultérieure. Les états financiers ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et des renseignements disponibles au 13 décembre 2016.

La direction maintient un système de contrôles internes conçu pour offrir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés et que de l'information financière fiable est disponible en temps opportun. Ce système comprend des politiques et des procédures officielles ainsi qu'une structure organisationnelle qui prévoit une délégation de pouvoirs adéquate et la séparation des responsabilités.

Le conseil d'administration veille à ce que la direction s'acquitte de ses obligations en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Il examine et approuve les états financiers.

Les états financiers ont été vérifiés par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. La responsabilité de celui-ci consiste à exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sont présentés fidèlement et conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada. Le rapport du vérificateur indépendant figurant aux pages suivantes précise l'étendue de l'examen et de l'opinion du vérificateur.



Beth Hanna,
directrice générale



Paul Dempsey,
directeur intérimaire des entreprises
opérationnelles et des services internes



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport de vérification indépendant

À la Fiducie du patrimoine ontarien
et au ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport

J'ai vérifié les états financiers ci-joints de la Fiducie du patrimoine ontarien, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, ainsi que l'état des résultats d'exploitation, l'état de l'évolution des soldes des fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est chargée de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, ainsi que de tout contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de la vérificatrice

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en fonction de mes vérifications. Celles-ci ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent de satisfaire aux règles de déontologie ainsi que de planifier et d'exécuter les vérifications de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les renseignements fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de la vérificatrice, et notamment de l'évaluation des risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de l'évaluation de ces risques, la vérificatrice prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures de vérification qui sont adaptées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'évaluation de la pertinence des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus dans le cadre de la vérification sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Opinion

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie du patrimoine ontarien au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de ses gains et pertes de réévaluation et de l'état de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Toronto, Ontario
Le 13 décembre 2016

Susan Klein, CPA, CA, LPA
Assistant Auditor General

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
Fax: 416-327-9862
tty: 416-327-6123

B.P. 105, 15e étage
20 rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
Télécopieur : 416-327-9862
ats: 416-327-6123

www.auditor.on.ca

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

État de la situation financière
(en milliers de dollars)

Aux 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Actif								
Actif à court terme								
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2[a])	2 914 \$	2 715 \$	3 587 \$	5 298 \$	— \$	— \$	6 501 \$	8 013 \$
Placements à court terme (note 2[b])	—	—	6 367	8 232	—	—	6 367	8 232
Débiteurs (note 5)	349	186	342	298	—	—	691	484
Charges payées d'avance	81	89	—	—	—	—	81	89
	3 344	2 990	10 296	13 828	—	—	13 640	16 818
Placements à long terme (note 2[c])	—	—	5 429	3 207	11 794	11 998	17 223	15 205
Immobilisations nettes (note 3)	53	15	373	703	—	—	426	718
	3 397 \$	3 005 \$	16 098 \$	17 738 \$	11 794 \$	11 998 \$	31 289 \$	32 741 \$
Passif et solde des fonds								
Passif à court terme								
Créditeurs et charges à payer (note 5)	1 843 \$	1 402 \$	149 \$	512 \$	— \$	— \$	1 992 \$	1 914 \$
Dépôts et apports reportés	241	298	—	—	—	—	241	298
Avantages sociaux futurs (note 4[b])	448	439	—	—	—	—	448	439
	2 532	2 139	149	512	—	—	2 681	2 651
Avantages sociaux futurs (note 4[b])	732	736	—	—	—	—	732	736
Solde des fonds :								
Affectations d'origine externe	—	—	11 810	12 123	9 748	9 696	21 558	21 819
Affectations d'origine interne	—	—	4 198	5 032	1 710	1 704	5 908	6 736
Fonds non affectés	133	130	—	—	—	—	133	130
	133	130	16 008	17 155	11 458	11 400	27 599	28 685
Gains de réévaluation cumulés	—	—	(59)	71	336	598	277	669
	133	130	15 949	17 226	11 794	11 998	27 876	29 354
Engagements (note 11)								
	3 397 \$	3 005 \$	16 098 \$	17 738 \$	11 794 \$	11 998 \$	31 289 \$	32 741 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :

Tom Symons

Administrateur

Administrateur

Administrateur

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

État des résultats
(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 31 mars

	Fonds d'administration		Fonds affectés		Fonds de dotation		Total
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	
Produits							
Subventions							
Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport							
Fonctionnement	4 075 \$	4 075 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	4 075 \$
Immobilisations	—	—	825	2 615	—	—	825
Projets spéciaux	—	—	71	216	—	—	71
Autres	—	—	461	276	—	—	461
Droits de location et de permis	3 750	3 122	—	—	—	—	3 750
Revenus de placements (note 7)	573	605	85	133	43	51	701
Collectes de fonds et commandites privées							
Espèces	142	84	170	198	15	—	327
Biens et collections	43	—	—	—	—	—	43
Autres dons en nature	6	23	—	5	—	—	6
Autres produits	107	110	60	153	—	—	167
	8 696	8 019	1 672	3 596	58	51	10 426
							11 666
Charges (note 8)							
Biens et collections de la Fiducie	2 982	2 402	1 934	1 989	—	—	4 916
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	2 208	2 321	441	591	—	—	2 649
Activités des centres commerciaux	3 082	3 153	17	27	—	—	3 099
Administration	814	809	33	29	—	—	847
Subventions et paiements	—	—	1	511	—	—	1
	9 086	8 685	2 426	3 147	—	—	11 512
							11 832
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	(390) \$	(666) \$	(754) \$	449 \$	58 \$	51 \$	(1 086) \$
							(166) \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

État de l'évolution des soldes des fonds
(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 31 mars

	2016				
	Affectations d'origine externe pour la dotation	Affectations d'origine interne pour la dotation	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Solde en début d'exercice	9 696 \$	1 704 \$	12 123 \$	5 032 \$	28 685 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	52	6	(313)	(441)	(1 086)
Virements (note 9)	—	—	—	(393)	—
Solde en fin d'exercice	9 748 \$	1 710 \$	11 810 \$	4 198 \$	27 599 \$

	2015				
	Affectations d'origine externe pour la dotation	Affectations d'origine interne pour la dotation	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Total
Solde en début d'exercice	9 651 \$	1 698 \$	11 136 \$	6 249 \$	28 851 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	45	6	(987)	(538)	(166)
Virements (note 9)	—	—	—	(679)	—
Solde en fin d'exercice	9 696 \$	1 704 \$	12 123 \$	5 032 \$	28 685 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

État des gains et des pertes de réévaluation
(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 31 mars

	2016	2015
Gains de réévaluation cumulés en début d'exercice	669 \$	462 \$
Gains (pertes) non réalisés	(392)	207
Gains de réévaluation cumulés en fin d'exercice	277 \$	669 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 31 mars

	2016	2015
Rentrées (sorties) de fonds liées aux		
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice	(1 086) \$	(166) \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	373	376
Amortissement de l'escompte sur les placements	165	55
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
hors trésorerie		
Débiteurs	(207)	589
Charges payées d'avance	8	(29)
Créditeurs et charges à payer	78	125
Dépôts et apports reportés	(57)	31
Augmentation des avantages sociaux futurs	5	82
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités de fonctionnement	(721)	1 063
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(81)	(74)
Revenus de placements échus	24 530	85 366
Achat de placements	(25 240)	(91 449)
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités d'investissement	(791)	(6 157)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
durant l'exercice	(1 512)	(5 094)
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début d'exercice	8 013	13 107
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin d'exercice	6 501 \$	8 013 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	190	398
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 311	7 615
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 501 \$	8 013 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

La Fiducie du patrimoine ontarien (la « Fiducie »), établie en vertu de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, L.R.O. 1990, en tant que mandataire de Sa Majesté du chef de l'Ontario, s'est engagée à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine de l'Ontario en recevant, en gardant en fiducie ou en administrant des dons d'articles et de biens patrimoniaux importants à caractère historique, architectural, archéologique, récréatif, esthétique, naturel et panoramique. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, organisations et organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d'autres initiatives. La Fiducie est un organisme provincial sans but lucratif qui relève du ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport. Elle est exonérée d'impôt sur ses biens immobiliers, ses activités et ses revenus, et elle peut remettre des reçus pour les dons qu'elle reçoit.

1. Principales conventions comptables

a) Méthode de présentation

La direction a préparé les états financiers conformément au Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, qui énonce les principes comptables généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif publics au Canada. La Fiducie a choisi d'utiliser les normes s'appliquant aux organismes sans but lucratif qui correspondent aux chapitres SP 4200 à SP 4270. Les conventions comptables importantes sont résumées ci-après.

b) Comptabilité par fonds

Les ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et de la présentation de l'information financière, selon les fonds détenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d'administration. Les virements d'un fonds à l'autre sont faits avec l'approbation du conseil, à l'exception des fonds grevés d'affectations d'origine externe qui exigent l'approbation des donateurs de fonds. Aux fins des rapports financiers, il existe trois groupes de fonds :

(i) Fonds d'administration

Le fonds d'administration sert à toutes les transactions quotidiennes courantes de la Fiducie. La Fiducie peut déboursier ou dépenser toute somme de son fonds d'administration ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

1. Principales conventions comptables (suite)

(ii) Fonds affectés

Les fonds affectés comprennent :

a) Les fonds affectés d'origine externe, soit :

- (i) Les fonds versés par la province de l'Ontario (la « Province »), le gouvernement fédéral et des organismes sans but lucratif pour le financement de projets particuliers;
- (ii) Les dons reçus dont l'utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs;
- (iii) Un fonds de réserve constitué en vertu de l'article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, dont le capital ne peut être dépensé sans le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil.

b) Les fonds affectés d'origine interne, soit :

Les montants réservés par le conseil d'administration pour financer des projets précis qui relèvent du mandat de la Fiducie.

(iii) Fonds de dotation

Les fonds de dotation correspondent aux ressources durables détenues en fiducie et aux montants réservés par le conseil d'administration pour être conservés en tant que dotations.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse, les soldes bancaires et les dépôts à terme ayant une durée de moins de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

d) Placements à court terme

Les placements à court terme incluent les dépôts à terme et les obligations arrivant à échéance dans un délai de 12 mois et ayant une durée de plus de 90 jours à compter de la date d'acquisition.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique, le matériel de bureau, le mobilier et les accessoires, sont comptabilisés au coût, moins l'amortissement cumulé. Les immobilisations d'apport sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire pendant la durée de vie utile estimée des biens, qui varie de trois à cinq ans.

f) Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

Les biens et articles achetés, relatifs au patrimoine culturel et naturel, sont imputés au coût, alors que ceux qui sont offerts sous forme de dons sont comptabilisés en tant que produits et charges à leur juste valeur à la date de l'apport. Les charges relatives à la restauration de biens appartenant à la Fiducie sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées.

Les biens comme les terres, les bâtiments et les articles appartenant à la Fiducie (voir note 7) sont classés comme faisant partie des collections du patrimoine culturel et naturel détenues en fiducie. Par conséquent, ils ne sont pas inclus comme actif immobilisé et ne font pas l'objet d'amortissement.

g) Avantages sociaux futurs

Les régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont comptabilisés comme des régimes à cotisations déterminées, car les données ne sont pas suffisantes pour appliquer la comptabilité établie pour les régimes à prestations déterminées. Les cotisations aux régimes de retraite à prestations déterminées interentreprises sont calculées selon la comptabilité d'exercice.

Les autres avantages sociaux futurs comprennent les avantages postérieurs à l'emploi qui sont payables au moment de la cessation d'emploi et sont fournis à certains employés. Ils sont constitués au fur et à mesure que les employés rendent les services nécessaires pour y avoir droit.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

1. Principales conventions comptables (suite)

h) Comptabilisation des revenus

La Fiducie utilise la méthode de comptabilité par fonds affectés au titre des apports.

Les apports liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés comme des produits du fonds d'administration pour l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir. Les apports affectés liés aux activités générales de fonctionnement sont comptabilisés comme des produits du fonds d'administration pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Tous les autres apports affectés sont comptabilisés comme des produits du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports aux fins de la dotation sont comptabilisés comme des produits du fonds de dotation lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans leurs fonds respectifs si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et son recouvrement, raisonnablement assuré.

Les revenus de placements consistent en des intérêts, dividendes et gains et pertes réalisés et non réalisés. Les revenus de placements assujettis à des affectations stipulant qu'on les ajoute au montant du capital des fonds de dotation sont présentés comme des produits des fonds de dotation. Tout autre revenu de placements tiré des ressources des fonds de dotation est présenté dans le fonds d'administration ou les fonds affectés, selon la nature des affectations imposées par les apporteurs aux fonds de dotation. Lorsque les apporteurs ou les donateurs ne précisent pas le traitement du revenu de placements gagné sur les fonds fournis, ce revenu de placements est comptabilisé en tant que produits du fonds d'administration. Les frais de gestion des placements sont comptabilisés dans le fonds d'administration. Un montant de 10 % par année est prélevé dans chacun des fonds de dotation individuels et comptabilisé comme revenu de placements dans le fonds d'administration, ou transféré vers le fonds d'administration si le revenu gagné dans les fonds individuels est insuffisant ou en cas de perte de placement.

Les droits de location et de permis sont comptabilisés lorsque le service est fourni et le recouvrement, raisonnablement assuré.

i) Apports de dons en nature

Les travaux de la Fiducie sont soutenus par des dons en nature, qui s'ajoutent aux biens et articles offerts sous forme de dons dont il est fait mention à la note 1f). Ces montants sont inscrits en tant que produits et charges à leur juste valeur à la date de l'apport, à condition que celle-ci puisse être raisonnablement estimée.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

1. Principales conventions comptables (suite)

j) Apports de services

Des bénévoles consacrent une grande partie de leur temps chaque année afin d'aider la Fiducie à offrir ses services. En outre, la Fiducie tire profit d'apports de services en nature aux termes de divers accords conclus avec des particuliers, des sociétés et des partenaires communautaires. Comme il est difficile d'estimer leur juste valeur, les apports de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

k) Instruments financiers

(i) Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif sont présentés à leur juste valeur. La direction a choisi de comptabiliser tous les investissements à leur juste valeur, étant donné qu'ils sont gérés et évalués en fonction de la juste valeur.

Les placements comptabilisés à leur juste valeur sont réévalués à la fin de chaque période de référence. Les variations non réalisées de la juste valeur sont reflétées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à la vente ou l'échéance de l'actif, moment où les gains et pertes non réalisés déclarés antérieurement dans l'état des gains et pertes de réévaluation sont contrepassés et comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de l'évolution des soldes des fonds.

Toutes les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts des transactions engagés relativement à l'acquisition d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Tous les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle. Lorsqu'une baisse est déterminée comme étant durable, le montant de la perte est présenté dans l'état des résultats et l'état de l'évolution des soldes des fonds, et toute perte non réalisée est ajustée par l'intermédiaire de l'état des gains et pertes de réévaluation.

Les autres instruments financiers, y compris les débiteurs et les créditeurs, sont d'abord comptabilisés à leur juste valeur et ensuite évalués au coût, déduction faite des provisions pour dépréciation.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

1. Principales conventions comptables (suite)

Sauf indication contraire, la direction estime que la Fiducie n'est exposée à aucun risque de crédit, d'illiquidité et de taux d'intérêt important qui découlerait des instruments financiers.

(ii) Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui comporte trois niveaux de données pouvant servir à mesurer la juste valeur :

- ☒ Niveau 1 – Prix cotés non rajustés, négociés sur des marchés actifs, pour des actifs ou passifs identiques;
- ☒ Niveau 2 – Éléments observables ou corroborés, autres que les éléments du niveau 1, comme les prix cotés pour des actifs ou passifs similaires au sein de marchés inactifs ou des données du marché observables pour pratiquement toute la durée des actifs ou des passifs;
- ☒ Niveau 3 – Éléments non observables s'appuyant peu ou pas sur une activité du marché, et qui sont pertinents pour l'évaluation de la juste valeur des actifs ou des passifs.

Pour tous les investissements détenus par la Fiducie, l'évaluation de la juste valeur est réalisée en fonction du niveau 1.

I) Affectation des dépenses

La Fiducie est propriétaire de collections et de biens qu'elle exploite. De plus, elle administre des activités et des programmes patrimoniaux, de même que des centres commerciaux. Le coût de chacun de ces secteurs fonctionnels inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d'autres dépenses qui sont directement liées à la mise en oeuvre des programmes. La Fiducie engage également certains frais généraux et administratifs qui sont communs à l'administration de ces programmes.

Les salaires et les avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux sont attribués aux biens patrimoniaux, à la prestation des programmes patrimoniaux et à la gestion des centres commerciaux, compte tenu du temps consacré à chacun de ces secteurs fonctionnels. Les dépenses de soutien général engagées sont affectées proportionnellement à la fonction à laquelle elles s'appliquent directement.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

1. Principales conventions comptables (suite)

m) Recours à des estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif présentés à la date de préparation des états financiers, et les montants des produits et des charges présentés durant l'exercice visé. Les éléments importants pouvant faire l'objet de telles estimations et hypothèses incluent la charge d'amortissement et les charges à payer. Les résultats réels pourraient différer des estimations de la direction, à mesure que des données supplémentaires deviennent disponibles.

2. Placements

a) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

	2016			2015		
	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré
Dépôts à terme – banque de l'annexe 1	1 950 \$	1 953 \$	0,80 %	300 \$	301 \$	1,46 %
Compte d'épargne portant intérêt	4 355	4 358	0,71 %	7 307	7 314	1,10 %
Trésorerie	190	190	–	398	398	–
	6 495 \$	6 501 \$		8 005 \$	8 013 \$	

b) Placements à court terme

	2016					
	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré
Dépôts à terme – banque de l'annexe 1	3 100 \$	3 102 \$	0,80 %	5 780 \$	5 792 \$	1,30 %
Obligations d'État	1 006	1 362	4,77 %	1 247	1 937	4,41 %
Obligations de sociétés	1 867	1 903	2,86 %	501	503	1,95 %
	5 973 \$	6 367 \$		7 528 \$	8 232 \$	

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

2. Placements (suite)

c) Placements à long terme :

	2016			2015		
	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré	Coût	Juste valeur	Rendement moyen pondéré
Obligations d'État	8 140	9 356 \$	4,83 %	7 793 \$	9 392 \$	4,75 %
Obligations de sociétés	7 739	7 867	3,68 %	5 561	5 813	3,38 %
	15 879 \$	17 223 \$		13 364 \$	15 205 \$	

Les dates d'échéance des placements à long terme s'échelonnent d'avril 2017 à décembre 2108 (2015 – d'avril 2016 à février 2027).

3. Immobilisations

	2016		
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Fonds d'administration			
Biens et collections de la Fiducie	20 \$	13 \$	7 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	19	10	9
Activités des centres commerciaux	82	51	31
Administration	11	5	6
	132	79	53
Fonds affectés			
Biens et collections de la Fiducie	1 497	1 259	238
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	118	71	47
Activités des centres commerciaux	67	44	23
Administration	138	73	65
	1 820	1 447	373
	1 952 \$	1 526 \$	426 \$

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

3. Immobilisations (suite)

	2015		
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Fonds d'administration			
Biens et collections de la Fiducie	112 \$	110 \$	2 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	91	87	4
Activités des centres commerciaux	150	142	8
Administration	82	81	1
	435	420	15
Fonds affectés			
Biens et collections de la Fiducie	1 681	1 177	504
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	166	96	70
Activités des centres commerciaux	135	99	36
Administration	152	59	93
	2 134	1 431	703
	2 589 \$	1 851 \$	718 \$

Au cours de l'exercice en cours, nous avons inclus dans le fonds d'administration et les fonds affectés les montants de l'amortissement de 15 \$ et de 358 \$ (contre 20 \$ et 356 \$ en 2015), respectivement. De plus, les immobilisations entièrement amorties dont le coût total s'élève à 698 \$ (contre 0 \$ en 2015) qui ne sont plus utilisées ont été radiées.

4. Avantages sociaux futurs du personnel

a) Prestations de retraite

Les employés réguliers de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires ou au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (Régime de retraite du SEFPO), qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la Province et de nombreux organismes provinciaux. La Province, qui est la promotrice à elle seule du Régime de retraite des fonctionnaires et qui est la promotrice partenaire du Régime de retraite du SEFPO, détermine les cotisations annuelles que versera la Fiducie dans les fonds. Comme la Fiducie n'est pas un promoteur de ces fonds, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles statutaires ne sont pas considérés comme des actifs ou des obligations de la Fiducie, car il incombe aux promoteurs de veiller à ce que les fonds de retraite soient financièrement viables. Les cotisations annuelles de la Fiducie, qui s'élèvent à 362 \$ (contre 386 \$ en 2015), sont incluses dans les dépenses du fonds d'administration et des fonds affectés dans l'état des résultats.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

4. Avantages sociaux futurs du personnel (suite)

b) Prestations autres que de retraite

Le coût des prestations autres que de retraite postérieures au départ à la retraite est payé par la Province et n'est pas inclus dans l'état des résultats. La Fiducie accorde également des prestations de départ aux employés admissibles qui les ont acquises. Le montant des prestations de départ imposé par la loi, l'indemnité de congé non utilisée et les autres prestations de départ accumulées à la fin de l'exercice s'élevaient à 1 180 \$ (contre 1 175 \$ en 2015), dont un montant de 448 \$ (contre 439 \$ en 2015) a été comptabilisé en tant que passif à court terme.

5. Opérations entre apparentés

En tant qu'organisme provincial, la Fiducie est tenue d'acquiescer des services communs centraux obligatoires auprès d'autres ministères gouvernementaux ou organismes gouvernementaux désignés. La Province fournit à la Fiducie les services suivants : paie, Réseau d'information sur les ressources humaines, administration des régimes d'avantages sociaux des employés, publicité aux fins de recrutement, services juridiques, télécommunications, services d'envoi en nombre, assurance et gestion du risque.

En outre, la Fiducie organise des programmes patrimoniaux, des activités et des événements spéciaux en partenariat avec d'autres ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux et obtient des fonds par l'intermédiaire de programmes de subventions administrés par des ministères ou organismes gouvernementaux provinciaux.

Les sommes à recevoir de la Province ou à lui payer et non réglées à la fin de chaque exercice se répartissent comme suit :

	2016	2015
Montant à recevoir de la Province	140 \$	85 \$
Montant à payer à la province	297	252

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

6. Biens et articles relatifs au patrimoine culturel et naturel

À la fin de l'exercice, la collection de biens et d'articles gardés en fiducie par la Fiducie dans l'ensemble de l'Ontario incluait 27 biens du patrimoine architectural comprenant 71 bâtiments et 163 biens du patrimoine naturel. La Fiducie détient le titre de propriété sur 25 011 objets culturels et plus de 934 400 objets archéologiques liés à ces biens. De plus, elle a enregistré 273 servitudes de conservation du patrimoine et a érigé 1 259 plaques historiques.

7. Revenus de placements

Les revenus de placements incluent le revenu gagné sur les ressources détenues aux fins de dotation et d'autres placements présentés ci-dessous :

	<u>Fonds d'administration</u>		<u>Fonds affectés</u>		<u>Fonds de dotation</u>	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Revenus de placements						
tirés de :						
Ressources –						
fonds de						
dotation	354 \$	384 \$	37 \$	77 \$	43 \$	51 \$
Autres						
placements	219	221	48	56	–	–
	573 \$	605 \$	85 \$	133 \$	43 \$	51 \$

La Fiducie a adopté une politique de préservation du capital. Cette politique vise à protéger la valeur réelle des dotations en exigeant un montant équivalant à 10 % du revenu de placements annuel brut moyen gagné par le fonds de dotation, à ajouter au capital du fonds de dotation, et en limitant le montant du revenu disponible pour les dépenses.

Au cours de l'exercice, un montant de 434 \$ (contre 512 \$ en 2015) des revenus de placements a été tiré des fonds de dotation, dont 43 \$ (contre 51 \$ en 2015) a été affecté à la préservation du capital et comptabilisé comme revenu de placements dans le fonds de dotation. Un montant de 37 \$ (contre 77 \$ en 2015) est assujéti à des restrictions imposées par les apporteurs et a été comptabilisé dans les fonds affectés. Le revenu restant des placements du fonds de dotation, de 354 \$ (contre 384 \$ en 2015), est comptabilisé comme des produits dans le fonds d'administration, car aucune restriction n'a été imposée par les apporteurs à leur égard.

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

8. Affectation des dépenses

- a) Les dépenses de soutien général du bureau du directeur général et des services généraux de 310 \$ (contre 361 \$ en 2015) ont été affectées à d'autres programmes comme suit :

	2016	2015
Biens et collections de la Fiducie	91 \$	55 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	95	97
Activités des centres commerciaux	43	76
Administration	81	133
	310 \$	361 \$

- b) Le coût des salaires et des avantages sociaux du bureau du directeur général et des services généraux de 1 324 \$ (contre 1 271 \$ en 2015) a été attribué à d'autres programmes comme suit :

	2016	2015
Biens et collections de la Fiducie	163 \$	153 \$
Programmes patrimoniaux, activités et événements spéciaux	375	378
Activités des centres commerciaux	231	262
Administration	555	478
	1 324 \$	1 271 \$

9. Virements entre fonds

Les apports non affectés initialement comptabilisés dans le fonds d'administration et réservés, selon les besoins, au moyen de résolutions du conseil d'administration, sont alloués de façon à répondre à des priorités ou à des imprévus internes divers et approuvés. Ces opérations sont présentées comme des virements entre fonds, soit entre le fonds d'administration et les fonds affectés d'origine interne.

Pour l'exercice 2016, les virements représentent principalement une libération de fonds affectés d'origine interne pour atténuer le déficit d'exploitation annuel du fonds d'administration.

10. Facilité de crédit

La Fiducie a une facilité de crédit remboursable à vue d'un montant maximum de 250 \$ au taux d'intérêt préférentiel plus 1/4 % ou 2,95 % (contre 3,1 % en 2015). Au 31 mars 2016, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de cette facilité (tout comme en 2015).

FIDUCIE DU PATRIMOINE ONTARIEN

Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers des dollars)

Le 31 mars 2016

11. Engagements

Au 31 mars 2016, les engagements de la Fiducie au titre des fonds affectés incluaient le montant de 147 \$ (contre 104 \$ en 2015) en subventions de contrepartie destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités admissibles, afin de préserver, de restaurer et de maintenir leurs biens patrimoniaux.

Les différents accords de subvention prévoient des exigences quant aux étapes particulières que les bénéficiaires doivent franchir avant d'obtenir le versement de leur subvention. Par conséquent, aucun passif n'a été établi relativement à ces engagements au 31 mars 2016.

12. Instruments financiers

Risque de crédit

La Fiducie est exposée à un risque de crédit relativement à ses débiteurs et à ses placements à court terme et à revenu fixe en raison du risque qu'une partie ayant un instrument financier fasse subir une perte financière à une autre partie en manquant à une obligation. Au 31 mars 2016, 44 % (contre 71 % en 2015) du solde des débiteurs est attribuable aux gouvernements du Canada et de l'Ontario.

Risque de marché

Il y a risque de marché lorsque la valeur d'un portefeuille diminue en raison d'une variation au titre de la volatilité des taux d'intérêt, du cours des actions, des taux de change et du cours des produits de base, lorsque les valeurs à revenu fixe sont échangées de temps à autre. La Fiducie gère les risques de marché potentiels grâce à des paramètres de placement établis qui exigent une combinaison prudente des avoirs en portefeuille, restreignent les niveaux de concentration dans des types de valeurs et fixent des notations acceptables des obligations. Les dispositions actuelles relatives à la politique de placement limitent les placements dans des actions, produits de base et devises et, par conséquent, atténuent toute exposition au risque de marché dans ces domaines.

L'exposition au risque de marché n'a pas sensiblement évolué depuis 2015.